

? Que devons-nous faire face aux mendiants dans les rues

<"xml encoding="UTF-8?">

Que devons-nous faire face aux mendiants dans les rues ?

Question

Avec les nouvelles qu'on donne sur l'arrestation des mendiants millionnaires, que faut-il alors faire si on veut aider ceux qu'on croise dans les rues et les allées ? Je suis particulièrement touché lorsque je rencontre ce genre de personnes mais je me dis que si je lui donne quelque chose cela fera en sorte que le nombre de mendiants augmente dans la société. Alors que dois-je faire face à cette situation ?

Résumé de la réponse

Il est bien d'apporter de l'aide à toute personne qui en demande même s'il ne s'agit pas d'un pauvre, mais la limite des moyens fait en sorte qu'il faut procéder selon les priorités. Actuellement qu'il existe des instituts chargées d'identifier et d'assister les pauvres, il est plus important de faire des dons à ces associations qu'aux personnes dont on ignore le statut social et qui parfois ne sont pas dépourvus de moyens financiers. Par contre, ce n'est pas bien d'offenser les mendiants et étouffer cette impression que l'on a lorsqu'on les rencontre. Nous suggérons quelques voies pour résoudre ce problème :

- 1- Aidons ceux pour qui nous ressentons de la peine même si c'est avec une modique somme.
- 2- Evitons tout mauvais comportement envers toute personne qui demande de l'aide et si nous ne pouvons pas lui venir en aide, nous pouvons le diriger vers les centres et les instituts créés à cet effet.
- 3- Dans la mesure du possible, nous pouvons verser nos dons auprès des centres d'assistance sociale. En agissant ainsi, nous écoutons la voix de notre cœur et nous exprimons également notre bonne intention et notre sincérité vis-à-vis de Dieu.

Réponse détaillée

Mendiant et pauvre sont deux termes distincts. Le pauvre est celui qui ne dispose pas de moyens financiers pour joindre les deux bouts dans la vie, peu importe s'il demande l'aide aux autres ou non. Le mendiant par contre est celui qui demande de l'aide aux autres même s'il a

les moyens de subvenir à ses propres besoins ou non. A propos de comment se comporter envers les mendiants et l'aide qu'on peut leur apporter, nous disposons de quelques arguments que nous pouvons répartir comme suit :

1- Nous avons beaucoup de déclaration condamnant le fait de repousser un mendiant. Un verset coranique s'adresse ainsi au prophète (ç) : « ne repousse pas celui qui demande »[1] Ce verset ne fait pas directement allusion à la manière dont il faut traiter le pauvre, mais il interdit seulement de repousser un mendiant. Donc, lorsqu'on évoque le terme mendiant, cela inclue en même temps le pauvre et celui qui ne l'est pas.

Il existe également beaucoup de hadiths interdisant de repousser un mendiant. Il est rapporté dans un des hadiths de l'imam Sadiq (as) qui cite le prophète (ç) : « ne faites pas en sorte que le mendiant perde espoir par rapport à ce qu'il demande et si certains mendiants ne mentaient pas, tous ceux qui les repoussaient ne seraient pas dans la bonne voie »[2] Il est même écrit dans certains hadiths que si un mendiant semble ne pas être pauvre, il faut toujours lui donner quelque chose. Il est rapporté de l'imam Baqir (as) : « donnez au mendiant même s'il est sur un cheval »[3] Etre sur un cheval dans ce hadith est une parabole qui signifie que la pauvreté n'est pas toujours une question d'apparence car la capacité de s'acheter un cheval qui à l'époque était un moyen de transport montre plutôt que la situation de la personne est convenable.

2- Il ressort également des autres hadiths qu'on peut observer certaines limites dans l'aide aux mendiants. Ibn Sabir dit ceci dans un hadith : « J'étais avec l'imam Sadiq (as) lorsqu' un mendiant vint. Il lui donna quelque chose. Quelque temps après, un autre mendiant vint et l'imam lui donna également quelque. Cela se répéta et l'imam fit don à une troisième personne. Après celui-là un autre mendiant vint c'est alors que l'imam lui dit que Dieu t'apporte l'ouverture (et il ne lui offrit rien)... »[4]

Il est écrit dans un autre hadith que si vous aidez trois mendiants par jour, vous aurez accompli votre devoir et si vous voulez vous pouvez aidez plus que cela.[5] On ne peut pas à chaque fois aider celui qui demande car les biens que Dieu a mis à la disposition de l'homme sont limités. Ce hadith exprime que le strict minimum d'aide qu'on peut apporter va jusqu'à trois personnes.

3- Certains hadiths apportent encore plus de précision par rapport à ceux qu'on a déjà évoqués. Ces hadiths déconseillent l'aide à certaines personnes. Il est écrit dans un hadith

rapporté de l'imam Sadiq (as) qu'il ne faut pas apporter de l'aide n'importe qui.[6]

Dans un autre passage, l'imam Sadiq (as) dit : « aidez les enfants, les femmes, les handicapés, les faibles et les vieux. L'imam interdit de venir en aide aux fous.[7] Il ne faut pas aider ceux qui sont contre la vérité et qui invitent les gens vers les mauvaises choses.[8]

4- On peut faire un don à celui qui demande même si on ne le connaît pas. Dans un hadith, quelqu'un demande à l'imam Sadiq (as) : « si un mendiant tend la main, qu'est-ce qu'il faut faire si on ne sait pas réellement s'il est dans le besoin ? L'imam a répondu ainsi : aidez ceux pour qui vous éprouvez de la peine ». Ensuite il ajoute : « donnez moins d'un Dirham ».[9] Celui qui rapporte le hadith demande à l'imam (as) : « quelle est la somme maximale que je peux donner ? L'imam répondit : quatre Dang »[10]

5- Par ailleurs il existe les hadiths dans lesquels il est dit que si un mendiant vous demande quelque chose et que vous ne disposez de rien, arrangez-vous pour utiliser les mots doux pour lui dire gentiment que vous n'avez rien. Il est rapporté de l'imam Sadiq (as) un hadith dans lequel il est écrit : « parmi les recommandations faites par Dieu au prophète Moïse (as) , il y a ceci : « o" Moïse respecte celui qui demande quelque et donne-lui le peu que tu as ou bien adresse-lui une bonne parole au cas où tu ne disposes de rien car parfois les gens qui viennent auprès de toi ne sont ni les humains ni les djinns mais les anges de la miséricorde qui viennent pour t'éprouver par rapport au statut que je t'ai donné en te demandant ce que je t'ai donné, alors sache qu'à ce moment tu es observé dans le but de voir comment tu réagiras o" Moïse"[11]

Il convient de rappeler quelques points essentiels avant de conclure :

1- La modération dans l'aumône : Dieu insiste beaucoup dans le saint coran sur la nécessité de la modération dans toute chose y compris les situations de don ou d'aide qu'on apporte aux autres : « n'enchaînez pas vos mains autour de vos cous ».[12] Ceci est une parabole qui veut dire : ayez le sens du don et ne soyez pas ces avares qui ont carrément enchaîné leurs mains autour de leurs cous et ne sont pas du tout prêts à faire dons autres. D'autre part, il est écrit : « n'ouvrez pas largement vos mains et ne donnez pas n'importe comment sans compter car cela peut faire en sorte que vous vous retrouvez démunis et que vous soyez l'objet des blâmes susceptibles de votre séparer des gens »[13] [14]

Le saint coran fait également allusion aux qualités des adorateurs cléments qui font montre de modération dans toutes leurs initiatives y compris le don : « ce sont ceux qui lorsqu'ils font les dons ne gaspillent pas et ne sont pas non plus trop durs, ils respectent la marge entre les deux » [15]

Il est écrit dans le saint coran : « le don juste et convenable est celui qui est très loin du gaspillage et proche de la modération. Ils donnent de sorte que la femme et ses enfants ne dorment pas affamés et ils ne sont pas non plus trop durs au point de priver certaines personnes de leur sens de la générosité »

a- Dans l'un des hadiths ont fait allusion d'une certaine manière au gaspillage et à la modération. En effet, lorsque l'imam Sadiq (as) lisait ce verset, il prenait dans ses mains une poignée de petits cailloux et les serrait très bien en disant : c'est ça qui signifie être dure. Ensuite il reprenait une autre poignée de petits cailloux et ouvrait tellement sa main qu'ils se versaient et il disait : « c'est ça le gaspillage ensuite il prenait une autre poignée de petits cailloux et il ouvrait légèrement sa main et les laissait tomber à un rythme lent tout en disant : ça c'est la modération » [16] [17]

b- il faut répondre positivement à la demande formulée par une personne même si elle se suffit. Car quelle que soit la situation, la réponse qu'on donne procure un sentiment de joie et de générosité au fond de soi. On refuse juste de faire le don à un fou et à ceux qui sont contre la vérité en entraînant les gens vers le faux.

c- de nos jours, il existe beaucoup de centres et d'instituts chargés de s'occuper des pauvres et de ceux qui sont dépourvus de moyens financiers.

Ces centres diffèrent avec ce qu'on voit à l'époque des imams (as) dans ce sens qu'il existe d'un côté des pauvres qui sont vraiment dans le besoin et de l'autre, ces centres s'emploient à les identifier et leur apporter de l'aide. E'tant donné que nos moyens sont limités, il est recommandé de déposer nos dons dans ces centres afin qu'ils puissent dépenser sur ceux qui manquent réellement les moyens de subvenir à leurs besoins. Cependant, cela ne nous retirent pas notre devoir humain individuel et religieux d'apporter de l'aide à quelqu'un dans le besoin.

d- Il arrive souvent qu'un pauvre se présente devant quelqu'un et que cette personne ne

dispose pas de moyen pour répondre à ses attentes, Dieu présente comment se comporter face à ce genre de personnes : « si vous vous détournez d'un besogneux (juste parce que vous ne disposez d'aucun moyen pour lui venir en aide) et si vous espérez un instant la miséricorde divine vers vous, il ne faut pas se tourner de ce pauvre avec humiliation et mauvaise attitude.

Vous devez être gentil, sympathique et respectueux envers lui. Et même si vous le pouvez faites lui une promesse par rapport au futur afin qu'il ne désespère pas »[18]

Nous lisons dans un hadith que ce verset a été révélé le jour où quelqu'un avait demandé de l'aide au prophète (ç) et qu'il n'avait rien à ce moment pour le satisfaire. Il lui dit : « je souhaite que Dieu nous enrichisse vous et moi de part sa volonté ».[19] Dans tous les cas, il est interdit de mal se comporter envers les mendiants, au cas où nous ne pouvons pas leur venir en aide. Nous pouvons au moins les orienter vers les centres chargés d'apporter l'assistance à ce genre de personnes. Ainsi nous aurons préservé notre honneur et notre dignité, en le guidant vers le centre. Nous pouvons être sûrs d'avoir correctement accompli notre devoir social.

e- Il est écrit dans certains hadiths que[20] nous éprouvons de la peine au fond de nous par rapport à la situation de certains mendiants et nous ne devons pas étouffer ce sentiment car il est indispensable et exprime notre sens de l'humanisme. Pour cette raison, avec les recommandations que nous avons citées un peu plus haut, il faut tout faire pour réagir positivement par rapport à cet appel intérieur. L'une des solutions consiste à faire don auprès de certains instituts qui s'occupent de ce genre de personnes chaque fois qu'on remarque qu'il y a des mendiants dans la société. Ces centres s'organisent pour pouvoir s'occuper de ces personnes et lorsque les personnes qui ont besoin d'aide ne se manifestent pas, cet argent est conservé dans un fond particulier. En agissant ainsi nous exprimons notre foi envers Dieu et nous accomplissons également notre devoir humain qui consiste à répondre à l'appel de toute personne qui est dans le besoin.

[1]- Sourate al Douha: 10

[2]- Wasa'il Ul Shia, Horr Amili Mohammad ibn Hossein, vol 2, page 418, Mo'assassa Ahl-Ul-Bayt, 1409 hégire lunaire

[3]- id, page 417

[4]- id, page 421

[5]- id,

[6]- id, page 415

[7]- id,

[8]- id, page 414

[9]- chaque Dirham en 1377 coûtait environ 200 tomans. Extrait des propos de l'Ayatollah Mohammad Jawad Fadhel Lankarani dans Jami Ul masa'il, vol 2, page 374

[10]- Tafsir Nourou Thaqaleyn, Abdoul Ali Jawzi Arousi, vol 2, page 497, 4ème impression
Inticharad Ismailiyyan, l'an 1415 hégire lunaire

[11]- Wasa'il Ul Shia, Mohammad ibn Hassan Horr Amili, vol9, page 499

[12]- Sourate Israa: 29

[13]- id

[14]- Tafsir Nemounah, vol 12, page 91

[15]- Sourate Fourqane: 67

[16]- modération se traduit dans la langue arabe par Ihtidhal.

[17]- Tafsir Nemounah, vol 15, page 152

[18]- Sourate Israa: 28

[19]- Tafsir Nemouneh, vol 12, page 90

[20]- hadith numéro 4